Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900542-20261019-20260049-DE

N° 2026-049

LA FEUILLÉE

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Procuration : 4
- Votant : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 19 octobre
Le Conseil Municipal de la commune de LA FEUILLÉE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire
Date de convocation du conseil : 14 octobre 2026
Madame Haud LEGOLIAS est nommée secrétaire de séance

PRÉSENTS : J DUMONTEIL, A SALMAS, T SELFTSICK, H LE GOLIAS, T BODENEZ, S CRAVEC, E OLLIVIER, C SASSOT, M GY, C DORVAL, M HOUSSIER
PROCURATION : N PETIT à M DUMONTEIL ; M SPARFEL à Mme LE GOLIAS ; Mme SUET à Mme HOUSSIER ; M JAOUEN à Mme DORVAL

OBJET SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Subventions aux associations 2026

La commune privilégie les associations communales. Elle attribue donc 100€ à toute association ayant son siège social sur la commune. Les associations justifiant d'au moins une manifestation dans l'année se voient attribuer 150 € supplémentaires. Concernant les nouvelles associations, un « booster » de 250 € leur est accordé.

En fonction des demandes reçues, voici l'attribution des subventions retenue.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

		Votes
Musique au cœur des Monts d'Arrée Exceptionnelle	200 €	Unanimité
L'Arrée Crée (Bonus Eskemmoù)	350 €	14 pour (Mme OLLIVIER ne prends pas part au vote)

TOTAL : 550 €

ASSOCIATIONS CARITATIVES

		Votes
QUEFFLEUTH & BELIZAL Centre Hospitalier des Pays de Morlaix	50 €	Unanimité
CIDFF29 (Centre d'information sur les droits des femmes et des femmes)	50 €	Unanimité

TOTAL : 100 €

Total général	**650 €**	

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900542-20261019-20260049-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean François DUMONTEIL

MAIRIE de LA FEUILLEE
29 (Finistère)

La secrétaire,
Haud LE GOLIAS